

Les dossiers de demande de bourses scolaires sont à retirer auprès des établissements scolaires et à déposer **COMPLETS**.

Pour les familles résidant à Tananarive : au Consulat Général de France, bureau des bourses scolaires : **1/Renouvellement** : selon le rendez-vous communiqué par l'établissement. Le rendez-vous visera la réception du dossier et

ne fera pas l'objet d'un entretien systématique. Les demandeurs pourront toutefois être reçus sur demande préalable. **2/Première demande** : en prenant rendez-vous **au plus tard le lundi 10 février 2025**, en contactant par email bourses.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr ou par téléphone : 020.22.398.50.

Pour les familles résidant en Province : 1/au Consulat Honoraire, ou 2/à défaut dans l'établissement scolaire. Prière de les contacter directement pour les modalités et date limite de dépôt. 3/par envoi postal. **Dans tous les cas, tenir compte des délais de route.** Aucun récépissé ne sera délivré. Il appartient au demandeur de choisir le mode d'envoi le plus indiqué pour l'obtention d'un accusé de réception.

Date limite de réception des dossiers au Consulat général de France à Tananarive :

Lundi 10 février 2025

Pour toute question, veuillez contacter le bureau des bourses par email à l'adresse mentionnée plus haut. (Attention ! Le bureau sera fermé au public du 17 février au 30 avril 2025 inclus**).**

La demande doit être obligatoirement déposée par l'un des parents ou par le tuteur légal.

Pour pouvoir éventuellement bénéficier des bourses scolaires, les enfants doivent :

- Être de nationalité française
- Résider avec leur(s) parent(s) ou tuteur légal à Madagascar
- Être inscrits au registre des Français établis hors de France (n° NUMIC). Cette inscription consulaire doit être en cours de validité. Elle s'effectue en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>
- Fréquenter un établissement scolaire français à la rentrée 2025/2026 (agrée AEFÉ)

INSTRUCTIONS A LIRE AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION

✚ Le formulaire de demande doit être **intégralement complété** (TOUTES les rubriques doivent être renseignées ou faire état de la mention NEANT si rien à déclarer, **et signé par le demandeur**. **Un seul dossier par famille même s'il y a plusieurs enfants ou qu'il s'agit d'établissements différents.**

✚ En cas de renouvellement : **INSCRIRE VOTRE NUMERO DE FAMILLE AEFÉ à 4 CHIFFRES**

✚ **Veillez à ne fournir que les photocopies requises. Aucun original ne sera restitué.**

✚ **Tout dossier incomplet se verra rejeté. Les dossiers déposés HORS DÉLAI seront jugés IRRECEVABLES.**

✚ TOUTE(S) MODIFICATION(S) après le dépôt du dossier et en cours de scolarité (transfert, absence, départ définitif...) DOIT ÊTRE IMPERATIVEMENT SIGNALÉE au Bureau des Bourses scolaires.

✚ **Toute inexactitude ou omission pourra conduire à l'exclusion du système d'aide à la scolarité (article D531-49 du Code de l'éducation).**

✚ *En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que l'AEFE, en sa qualité de Responsable de Traitement collecte des données vous concernant à des fins d'instruction des dossiers de demandes de bourses scolaires et d'attribution de bourses scolaires. Vos données seront strictement réservées aux Services de l'aide à la scolarité et aux services habilités et seront conservées durant dix ans. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger les vôtres de toute atteinte. Conformément aux art. 15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données (Data Protection Officer), à l'adresse suivante : dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr ou à la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans un délai de un mois. Vous pourrez également vous opposer au traitement vous concernant pour des motifs légitimes.*

✚ *Le Conseil Consulaire des Bourses se réserve le droit de vérifier l'exactitude des déclarations, de faire effectuer des visites à domicile auxquelles vous acceptez de vous soumettre, et de vérifier l'authenticité des documents présentés auprès des administrations compétentes (services fiscaux, état civil, etc).*

CONSULAT GENERAL de FRANCE à TANANARIVE

Bureau des Bourses Scolaires

☎ 20.22.398.50 (uniquement de 14h à 16h du lundi au jeudi)

✉ bourses.tananarive-fslt@diplomatie.gouv.fr

🌐 <https://mg.ambafrance.org/-Protection-et-Action-sociale>

CCB1 2025-2026

En l'absence de courrier confirmant la décision de l'AEFE, merci de téléphoner ou d'envoyer un mél à partir du 15 juillet 2025

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Toute famille présentant une demande de bourses doit impérativement déclarer l'ensemble de ses ressources, de quelques sources qu'elles soient, ainsi que son patrimoine mobilier et/ou immobilier où qu'il se trouve (pays d'accueil, France, pays tiers) ou y porter expressément la mention « néant ».

- 1 - Un formulaire par famille, devant être dûment renseigné et signé par le demandeur.**
- 2 - Un courrier motivé de demande de bourse adressé au Consul général de France à Tananarive dans lequel vous pouvez intégrer tout élément visant à éclairer le Consulat sur une situation particulière ou justificatif manquant.**
- 3 – Copie du livret de famille ou acte de naissance des enfants de l'ensemble de la fratrie ainsi que :**
 - o **Pour les personnes divorcées** : copie du jugement de divorce et de ses pièces annexes (mentionnant la garde des enfants et, le cas échéant, la pension alimentaire assumée par l'un ou l'autre des parents).
 - o **Pour les personnes veuves** : copie de l'acte de décès (si le livret ne comporte pas l'inscription du décès), justificatifs de la pension de veuf (réversion) et d'orphelin.
 - o **Pour les personnes déclarant vivre seules avec leur(s) enfant(s)** : attestation sur l'honneur de non-concubinage visée par le Fokontany.
 - o **Pour les enfants handicapés à charge** : copie de la carte d'invalidité (AEH) ou attestation du poste concernant la perception d'une Allocation Enfant Handicapé.
 - o **Pour les enfants dont la garde est confiée à d'autres personnes que les parents** : copie du jugement confiant la garde de l'enfant établi par les autorités ou du jugement de tutelle établi par le Tribunal.
- 4 – Copie de la carte consulaire (inscription au Registre des Français établis hors de France) du parent et des enfants demandeurs de bourses (vérifier la date limite de validité et penser à la renouveler si elle expire en 2025).**
- 5 - Certificats de scolarité 2024-2025 pour chaque enfant à charge.**
- 6 – Pour les familles ayant déjà résidé en France : copie de l'attestation de radiation de la Caisse d'Allocations Familiales du dernier lieu de résidence en France et du récapitulatif des prestations perçues en 2024. Si le conjoint réside en France, copie de l'attestation de non-perception d'allocations familiales et du récapitulatif des aides reçues de la CAF en 2024 (RSA, APL...).**
- 7 – Copie du(es) passeport(s) français, malgache et autre nationalité de tous les membres de la famille. Photocopier la page principale avec photo plus toutes les pages tamponnées + les 2 suivantes. Si vous n'avez pas de passeports, copie de la carte d'identité.**
- 7bis – Copie du titre de séjour sur le territoire Malgache (carte d'identité / passeport malgache, ou copie du visa de séjour)**
- 8 – Justificatifs de domicile :**
 - o Copie des **3 dernières factures d'électricité**.
 - o Si vous êtes locataire, copie des **3 dernières quittances de loyer et du bail le plus récent**.
 - o **Plan géographique détaillé d'accès au domicile** (dessin détaillé du quartier et des points de repères visuels dans le quartier permettant de localiser le domicile).
 - o Si vous êtes hébergé ou qu'un logement est mis à votre disposition, une **attestation sur l'honneur d'hébergement** établie par l'hébergeur indiquant la valeur estimative du loyer.
 - o Certificats de résidence pour tous les membres de la famille délivrés par le Fokontany.
- 9 - Justificatifs de ressources 2024 : fournir les copies des justificatifs des ressources globales des deux parents (quelle que soit la situation familiale) concernant l'année 2024. Tous les revenus doivent être déclarés, y compris ceux d'activités informelles ou non déclarées, et les revenus non imposables.**

a) **POUR TOUS :**

- o Copie de l'intégralité des relevés bancaires 2024 (personnels ET professionnels de l'année).
- o Copie de l'avis d'imposition ou déclaration des revenus 2024 visés par les services fiscaux.

b) **Pour les salariés :**

- o Copie des 12 bulletins de salaire de 2024 + attestation de l'employeur faisant apparaître le revenu brut et net annuel, les cotisations sociales obligatoires et les impôts payés par l'employé.
- o Pour les revenus informels, état financier ou attestation sur l'honneur visée par le Fokontany précisant l'activité et le gain mensuel ou annuel 2024.

c) **Pour les commerçants, artisans et les professions libérales :**

- o Statuts de la société.
- o Carte statistique, inscription au registre du commerce.
- o Quitus fiscal sur les bénéfices ou déclaration des résultats de la société 2024.
- o Copie du compte d'exploitation et du bilan comptable 2024 visé par les services fiscaux, ou à défaut, le bilan provisoire.

d) **Pour les retraités ou pensionnés :**

- o Copie du relevé annuel 2024 des retraites ou pensions reçues (régime général, complémentaire et pensions particulières, même non imposables).

e) **Pour les personnes sans emploi :**

Une attestation sur l'honneur de non emploi visée par le Fokontany. Pour les personnes licenciées, une attestation de licenciement comportant les montants des indemnités perçues ou à percevoir, ainsi que la copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition. Si chômage de source française : copie du récapitulatif 2024 du Pôle emploi.

f) **Aide familiale et avantages en nature :**

- o attestation sur l'honneur du montant annuel versé rédigée et signée par la personne versant l'aide ainsi que tous justificatifs de l'aide : récépissé de transferts de fonds, attestation sur l'honneur précisant le lien de parenté, la nature de l'aide (financière, en nature ou matérielle), l'estimation annuelle chiffrée plus la copie de la pièce d'identité du donateur.
- o attestation établie par le contributeur ou l'employeur en cas de mise à disposition d'un logement, d'un véhicule, d'une flotte téléphonique ou informatique, ou tout autre avantage alloué : fournir les attestations adéquates (valeur locative, copie de la carte grise du véhicule mis à disposition, etc...).
- o justificatifs chiffrés de prise en charge des voyages effectués qu'ils soient professionnels ou privés.

10 - **Attestation de l'employeur** justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation.

11 - **Justificatifs du patrimoine immobilier :**

- o Acte notarié précisant le prix d'achat du ou des bien(s) à Madagascar, en France ou dans tout autre pays ; dernier avis de taxe foncière et d'habitation. Plus estimation de la valeur du bien fini si vous avez construit sur un terrain.
- o Justificatifs des revenus fonciers perçus si vous avez des revenus locatifs.
- o Echancier de prêt immobilier et tableau d'amortissement.
- o Pour les demandeurs ayant reçu en héritage des valeurs immobilières en 2024 : acte notarié attestant du montant net des biens hérités.

12 - **Justificatifs des revenus mobiliers (pour les personnes percevant des revenus de placements financiers ou vivant de leurs économies ou d'emprunts) et d'endettement :**

- o Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus à Madagascar et à l'étranger, 3 derniers relevés de comptes bancaires.
- o Relevé annuel du portefeuille mobilier (placements mobiliers : actions, obligations, assurance-vie, etc.)
- o Justificatifs des prêts bancaires ou autres (montant, durée, amortissement).
- o Pour les demandeurs ayant reçu en héritage des valeurs mobilières en 2024 : relevé de compte du notaire attestant du montant net des valeurs héritées.

13 - **Carte grise** du/des véhicules possédés personnels ET de fonction (auto, moto, scooter, bateau, quad, etc.).

14 - **Charges sociales obligatoires** : justificatifs des cotisations d'assurance-maladie ou de retraite versées (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire) lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire. Pour les adhérents à la CFE, le dernier appel trimestriel de cotisations.

15 - **Pension alimentaire due** : justificatifs des versements de 2024.

Des pièces justificatives supplémentaires pourront être éventuellement requises.

Poste diplomatique ou consulaire

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSES SCOLAIRES

au bénéfice d'enfants français résidant avec leur famille à l'étranger.
(en application des articles D531-45 à D531-51 du Code de l'Éducation)

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
Agence pour l'enseignement français à l'étranger - 23 place de Catalogne - 75014 PARIS

Toutes les rubriques doivent être renseignées. Si vous n'êtes pas concerné, portez la mention « néant ».

ANNÉE SCOLAIRE : 2025/2026 1^{ère} demande Renouvellement n° de famille : - - - -

Nom et prénom du demandeur :
Numéro d'inscription au registre mondial des Français établis hors de France :
Nationalité :
Lien familial avec le ou les enfants pour lesquels des bourses scolaires sont demandées :
Adresse :
N° de téléphone :
Adresse électronique :
Date d'arrivée dans le pays :
Dernière adresse en France :
Numéro d'allocataire Caisse d'allocations familiales :
Organisme payeur des prestations (département) :

-/- Renseignements relatifs à la famille

✓ **Situation familiale :** Marié(e) Divorcé(e) Concubin(e)
 Célibataire Veuf(ve) Séparé(e) PACS

✓ **Composition du foyer :**

	Parent 1	Parent 2	Autre qualité
NOM			
Prénom			
Date de naissance			
Lieu et pays de naissance			

** (enfant dont la famille définie ci-dessus assure l'entretien).

Enfants à charge**	date de naissance	nationalité	lieu de résidence	n° immat. consulaire
NOM	Prénom			

Cadre réservé à l'administration

Année précédente :

Quotité :

Décision :

Dossier reçu le :

Complet
Incomplet

Proposition CCB

Motif :

Décision Agence (après avis de la CNB)

Motif :

Tout enfant au-delà de 7, sera mentionné sur une feuille séparée.

✓ **Enfant (s) handicapé (s) à charge** (nom, prénom, âge et niveau de handicap)

.....
.....
.....

✓ **Logement actuel**

Êtes-vous propriétaire de votre logement : OUI NON Montant du loyer :
Superficie : Nombre de pièces
Nombre de personnes occupant le logement :

✓ **Situation professionnelle**

	Parent 1	Parent 2	Autre qualité
Profession (si vous êtes sans emploi, indiquez depuis quelle date)			
Employeur			

Si vous êtes employé(e), avez-vous un lien avec votre employeur ? (familial, association,...)

✓ **Avantage en nature**

Avantages en nature que vous pouvez recevoir de votre employeur ou de votre famille, (à chiffrer).....
véhicule électricité
..... gaz
logement mis à disposition eau
..... téléphone(s)
billet d'avion nourriture
.....
résidence secondaire
.....
chauffage
.....

✓ **Véhicules personnels**

	Nombre	Modèle	Date d'achat	Valeur à l'achat
voiture				
moto				
bateau				
autre				

✓ **Aides à la scolarisation :**

Bénéficiez-vous déjà d'une autre aide à la scolarisation pour vos enfants ? :.....
.....
Organisme serveur (employeur, pays d'accueil, municipalité...) :

✓ **Loisirs/Voyages**

Les membres de la famille sont-ils inscrits à des clubs (sportifs, ...). Lesquels ?

Au cours de ces deux dernières années, combien de fois les différents membres de votre famille ont-ils voyagé, pour des motifs autres que professionnels, hors du pays de résidence (*destinations à préciser*)

✓ **Personnel de service**

Nombre : Emploi(s) occupés : Coût annuel :

-/- Désignation des enfants pour lesquels une bourse est demandée

NOM et prénom	Établissement scolaire	Classe	Nature des bourses sollicitées *										
			Cocher les cases correspondant aux bourses demandées										
			S	SI	SA	T	V	D	E	I	BC, EF, BA	TB	

*** NATURE DES BOURSES**

- .Frais de scolarité (S), 1ère Inscription (SI), Inscription annuelle (SA)
- .Transport scolaire (T), transport individuel (V) (ne peut en aucun cas couvrir l'utilisation d'un véhicule personnel)
- .Demi-pension (D)
- .Manuels et fournitures scolaires (E)
- .Internat (I)
- .Droit d'inscription aux examens (BC, EF, BA)
- .Transport aux examens (TB)

Visa du (des) Chef(s) d'établissement (en cas de dépôt du dossier auprès des services de l'établissement).
En cas de 1^{ère} demande, indiquer si les enfants sont déjà inscrits dans l'établissement au jour de la demande de bourses.

Observations éventuelles :

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT : Préciser les raisons pour lesquelles les bourses destinées à couvrir les frais parascolaires (transport, demi-pension...) sont demandées (éloignement du lycée, travail des parents...) :

« Je, soussigné (Nom, prénom), certifie sur l'honneur avoir porté sur la présente demande, des renseignements complets et exacts sachant que toute inexactitude ou omission pourra conduire à l'exclusion du système d'aide à la scolarité (article D531-49 du Code de l'Éducation). J'atteste par ailleurs ne plus percevoir aucune prestation sociale soumise au principe de résidence en France. Le cas échéant, j'accepte de me soumettre à une visite à domicile diligentée par le poste consulaire.

Signature :

Fait le _____ **à** _____

En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que l'AEFE en sa qualité de Responsable de Traitement collecte des données vous concernant à des fins d'instruction des dossiers de demandes de bourses scolaires et d'attribution de bourses scolaires. Vos données seront strictement réservées aux Services de l'aide à la scolarité et aux services habilités et seront conservées durant dix ans. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger les vôtres de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à les effacer, auprès de notre Délégué à la protection des données (Data Protection Officer), à l'adresse suivante : dpo.aefe@diplomatie.gouv.fr ou à la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois. Vous pourrez également vous opposer au traitement vous concernant pour des motifs légitimes.

Cadre réservé à l'administration

Observations particulières :

Enquête sociale : OUI NON Date : Conclusions de l'enquête :

Enquête fiscale : OUI NON Date : Conclusions de l'enquête :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE

1. Ressources et charges annuelles : Année de référence **2024** (en cas d'absence de revenu, saisir "zéro")

RESSOURCES ANNUELLES	Parent 1	Parent 2	Autre qualité
Revenus bruts avant toute déduction <small>(salaires, retraites, indemnités et allocations de toute nature...)</small>			
Pension alimentaire reçue			
Revenus mobiliers (placements financiers en actions....)			
Revenus immobiliers (Loyers...)			
Aide familiale			
Montant total des avantages en nature <small>(logement gratuit, billets d'avions)</small>			
TOTAL			
CHARGES ANNUELLES			
Cotisations sociales obligatoires <small>(Assurance maladie, retraite, CFE sous condition)</small>			
Impôts sur le revenu			
Pension alimentaire versée			
TOTAL			

2. Patrimoine immobilier (en cas d'absence de patrimoine, saisir « zéro » sur la ou les lignes concernées)

Type	Nombre	Pays-Ville	Date acquisition	Valeur d'achat	Montant apport initial	Montant des emprunts restant à rembourser	Superficie
Résidence principale							
Résidence(s) secondaire(s)							
Immeuble(s)							
Appartement(s)							
Commerce(s), garage (s) ...							
Terrain(s) agricole(s)							
Terrain(s) à bâtir							
TOTAL							

3. Patrimoine mobilier (en cas d'absence de patrimoine mobilier, saisir « zéro » sur la ligne "total")

Type : (actions, obligations, assurance-vie, autres placements...)	Montant
TOTAL	

4. Avoirs sur comptes bancaires (comptes courants, livrets épargne...)

Type de compte	Établissement bancaire	Montant de l'avoir
TOTAL		

« Je certifie sur l'honneur que les chiffres portés sur cette déclaration sont exacts et complets. J'ai pris note que toute déclaration incomplète ou inexacte m'exposerait à l'exclusion du système d'aide à la scolarité (article D531-49 du Code de l'Éducation). »

Fait le.....à Signature :